



Compte rendu de la Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne Luxembourg, du 22 au 24 mai 2016

La Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne s'est tenue à Luxembourg, au European Convention Center Luxembourg, les 22 - 24 mai 2016.

Les Présidents ou leurs représentants de 38 Assemblées/Chambres de 28 Etats membres et le Vice-Président du Parlement européen ainsi que le Président de la Commission européenne ont participé à la Conférence. Le Président d'un pays candidat et d'autres observateurs ont également pris part à la Conférence.

La Conférence a été présidée par M. Mars DI BARTOLOMEO, Président de la *Chambre des Députés* du Grand-Duché de Luxembourg.

Une réunion de la troïka présidentielle a été organisée en amont de la Conférence. Le travail était centré sur le projet des conclusions ainsi que les amendements envoyés par les différentes délégations. Ensuite, M. DI BARTOLOMEO a invité ses homologues à une visite symbolique de Schengen. M. Robert GOEBBELS, ancien Secrétaire d'Etat luxembourgeois aux Affaires étrangères, au Commerce extérieure et à la Coopération, signataire pour le Luxembourg de l'accord de Schengen il y a 31 ans ainsi que M. Ben HOMAN, actuel maire de la ville de Schengen, étaient aussi présents.

Séance d'ouverture

Le lundi, la Conférence a été ouverte par le Président de la *Chambre des Députés* du Grand-Duché de Luxembourg. M. DI BARTOLOMEO a souhaité la bienvenue aux Présidents ainsi qu'aux représentants des Parlements/Chambres de l'Union européenne et a débuté son discours en affirmant que l'Europe traverse des moments difficiles. Il a souligné l'importance de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE et la nécessité d'émettre des messages forts. M. DI BARTOLOMEO a aussi articulé l'importance cruciale de faire redécouvrir aux citoyens européens la plus-value du projet européen commun. Il a rappelé qu'après la deuxième Guerre Mondiale, le projet européen commun était le moteur essentiel pour un retour à la paix, à un régime démocratique, au développement économique, à la liberté et la solidarité. Le continent européen n'a jamais été aussi démocratique, paisible, tolérant, libre et sûr qu'aujourd'hui. C'est pourquoi l'UE doit relever les défis actuels, qui sont le chômage, la montée des extrémismes, les inégalités, la paix et le développement partout dans le monde. Les droits fondamentaux restent des biens communs fragiles et les Parlements doivent en être des remparts imprenables.

La Présidence luxembourgeoise s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile, alors que l'UE était confrontée à une série de défis sans précédents. Six conférences parlementaires ont eu lieu pendant le deuxième semestre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE : la réunion des Présidents de la COSAC, la Conférence interparlementaire pour la PESC et la PSDC, la Conférence interparlementaire



sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'UE et la session plénière de la COSAC. A côté de ces trois conférences, la Chambre des Députés a organisé une réunion des Présidents des Commissions des Affaires sociales ainsi qu'une réunion des Présidents des commissions de la coopération au développement. M. Mars DI BARTOLOMEO a souligné l'importance de renforcer la dimension sociale de l'UE à travers un « triple A social ». Il a insisté sur le fait que la dimension sociale doit figurer au centre de chaque projet et politique européenne.

La Chambre des Députés a également organisé une réunion d'un groupe de travail de la COSAC. En outre, la réunion des Secrétaires Généraux des Parlements de l'Union européenne a eu lieu les 14 et 15 février 2016 au Luxembourg, en amont de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE.

En conclusion, M. Mars DI BARTOLOMEO a rappelé que l'Union européenne doit affronter la crise des migrants et réfugiés de manière globale. Les solutions à long terme de ces crises résident dans le développement, la paix et la stabilité politique dans les régions concernées.

Session I : La gestion des flux migratoires

« La gestion des flux migratoires » était le thème à l'ordre du jour de la première session. Cette session prévoyait les interventions du Président de la Commission européenne, M. Jean-Claude JUNCKER, du Vice-Président du *Vouli ton Ellinon* grec, M. Anastasios KOURAKIS, du Président du *Sénat* français, M. Gérard LARCHER, et de la Présidente de la *Eerste Kamer* néerlandaise, Mme Ankie BROEKERS-KNOL.

Dans ses remarques préliminaires, M. DI BARTOLOMEO a rappelé que cela fait maintenant deux ans que l'UE est confrontée à la crise des réfugiés qui se développe en crise humanitaire. L'Union européenne n'a toujours pas trouvé une solution commune à cette crise, mais le Président a également souligné la solidarité et la générosité démontrée par certains peuples envers l'afflux des réfugiés. Ces hommes et femmes fuient des zones de guerre afin de trouver la paix et un refuge sur le continent européen. Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes et des structures qui aideraient les citoyens européens à surmonter leurs réserves initiales à accueillir ces réfugiés. Il est crucial que les gouvernements mettent en œuvre les décisions communes prises à Bruxelles. Le rôle des Parlements nationaux est de contrôler les gouvernements dans la mise en œuvre efficace de ces décisions afin qu'ils puissent réassurer les citoyens européens. La solidarité entre les Etats membres est une des valeurs clés de l'UE et aucun Etat membre ne devrait être laissé seul face à cette crise des réfugiés. Il faut éviter toute sorte d'amalgame entre réfugiés et terroristes ainsi qu'entre l'Islam et les extrémistes. M. DI BARTOLOMEO a conclu son intervention en déclarant que la meilleure alternative à la solidarité forcée est la solidarité volontaire et il est convaincu que la population européenne est suffisamment forte et courageuse pour affronter le défi d'accueillir les réfugiés.

Le Président de la Commission européenne, M. Jean-Claude JUNCKER, a déclaré que l'Union européenne ne fonctionne pas vraiment à son plein potentiel et qu'il y a un manque



d'union dans l'Union européenne. En ce moment, il y a un manque d'intérêt concernant l'Union européenne et ses institutions parce que l'UE n'est pas capable de répondre convenablement aux questions et défis majeurs auxquels elle est confrontée. La faible croissance et la montée du chômage sont un des défis à long terme auxquels l'UE est confrontée. 57 grands projets ont été lancés en Europe et 170.000 entreprises bénéficient de ces plans d'investissement principalement grâce aux 80 milliards d'investissements lancés par la Commission européenne. Les souhaits des citoyens européens concernant le renforcement du social ont été pris en compte. Néanmoins, l'Europe connaît encore un déficit d'investissement de 15% par rapport à avant la crise de 2007. La Commission européenne tente de combler progressivement les lacunes.

Outre les problèmes de croissance et de chômage, l'Union européenne est confrontée à un autre problème majeur : la crise des réfugiés. Au début de son mandat la nouvelle Commission européenne avait présenté des actions et propositions concrètes et cohérentes. M. JUNCKER est attristé par le fait que certains Etats membres ont préféré choisir des mesures unilatérales et nationales pour faire face à la crise des réfugiés, sans consulter les autres Etats membres concernés ou les institutions communautaires.

Le système Schengen ne fonctionne pas comme il devrait et, pour cette raison, la Commission européenne s'est donnée comme priorité de le rétablir pleinement. En même temps, la Commission européenne a proposé de réformer le règlement de Dublin. L'Europe ne pourra faire face au problème des réfugiés que si des solutions européennes sont privilégiées au lieu des solutions nationales. Les solutions nationales ne mènent qu'au chaos comme cela a été le cas lors de la fermeture de la route des Balkans. En outre, si l'UE n'avait pas trouvé d'accord avec la Turquie, les problèmes de la Grèce auraient été pires. Pour cette raison, M. JUNCKER est confiant que l'UE aboutira à la mise en place d'un système relativement cohérent. Toutefois, le système ne pourra fonctionner pleinement que s'il y a de la solidarité en Europe. En outre, le Président de la Commission européenne a informé que la Commission publiera bientôt une proposition sur l'immigration légale. Vu les débats émergents sur l'accord avec la Turquie et sur le système d'asile européen, la Commission européenne souhaite rester en contact étroit avec les Etats membres, les gouvernements et les Parlements nationaux, qui n'étaient pas spontanément d'accord avec les propositions de la Commission. En ce qui concerne l'accord avec la Turquie, l'UE nécessite cet accord et il a souligné l'importance que les deux côtés le respectent pleinement. De plus, un continent de 500 millions de personnes devrait être capable d'intégrer les réfugiés. D'autres pays comme la Jordanie, le Liban et la Turquie ont accueilli plus de réfugiés que l'Union européenne. En ce qui concerne les accords relatifs à la libéralisation des visas, l'UE maintiendra les 72 conditions, y compris la modification de la législation anti-terroriste.

En conclusion, M. JUNCKER a souligné que la Commission européenne et les Parlements nationaux doivent coopérer plus étroitement. L'Europe ne peut réussir si les nations ne sont pas respectées. Pour cette raison, les accords concernant des projets européens importants doivent être approuvés par les Parlements nationaux. Il existe plusieurs projets en ce moment comme les procédures sur le carton jaune, le carton rouge et le carton



vert. Le projet de directive relative au détachement de travailleurs a rencontré une certaine résistance dans de nombreux Parlements. La Commission européenne répondra aux Parlements nationaux et présentera ses vues à ce propos. Cette question a un caractère transfrontalier et doit donc être traitée au niveau européen.

Le deuxième rapporteur de cette session était le Vice-Président du *Vouli ton Ellinon* grec, M. Anastasios KOURAKIS. Ces derniers temps l'Europe a été appelée à gérer un vaste afflux de migrants et de réfugiés, ce qui a déstabilisé diverses régions de l'UE. La situation à laquelle l'UE est actuellement confrontée a démontré certaines vulnérabilités et faiblesses de l'UE. Dans les conditions actuelles, la gestion de ces flux représente un énorme défi pour les idéaux, les valeurs et la civilisation de l'Europe et l'avenir de l'Europe est remis en question. La crise des réfugiés est un problème majeur pour son pays, qui est également confronté à une crise financière profonde. En dépit de ces difficultés, la Grèce réagit rapidement afin d'assurer la bonne coopération avec l'UE. La lutte contre ces problèmes cruciaux ne peut pas être la charge d'un ou de quelques pays, qui en raison de leur position géographique se trouvent en première ligne pour accueillir les migrants et les réfugiés. Seulement une réponse européenne commune conduira à long terme à des résultats concrets. La Grèce est en faveur de créer un système basé sur les principes de solidarité, de répartition équitable, de responsabilité et du respect de l'état de droit. M. KOURAKIS a salué l'annonce de la Commission européenne de réformer le régime d'asile européen commun et de renforcer les voies légales de migration. La condition sine qua non de la réussite et du bon fonctionnement du système est d'adopter d'une part un critère juste et approprié pour la répartition des demandeurs d'asile entre les Etats membres et d'avoir d'autre part un système de retour obligatoire commun. Si le nouveau système n'intègre pas ces conditions préalables, il court le risque d'échouer. En même temps, parallèlement à la question du système d'asile, l'UE doit accorder une plus grande attention à la question de relocalisation et de réinstallation. En dépit de la forte crise financière, le peuple grec n'a épargné aucun effort pour fournir une aide et des soins aux réfugiés. Toutefois, l'Etat et le peuple ne peuvent pas continuer à porter ce fardeau indéfiniment, en particulier dans des conditions économiques et financières aussi difficiles.

En ce qui concerne la question de la sécurité, la réponse repose principalement dans la bonne coopération entre les Etats membres. La sécurité est un défi commun que les Etats membres doivent gérer. Le Vice-Président du Parlement grec a salué le fait qu'une étape importante a été prise au sujet de la protection des frontières extérieures. Il a déploré que la Grèce a récemment été accusée de ne pas protéger ses frontières correctement alors qu'elle fait face à cet afflux de personnes. En conclusion, M. KOURAKIS a accentué la nécessité d'aborder à la source les problèmes qui causent ces énormes flux de réfugiés et de migrants. L'UE ne doit pas seulement contribuer à assurer la paix et la stabilité dans la région, mais elle doit aussi éviter tout type d'intervention qui pourrait susciter toute sorte d'instabilité.

Le troisième rapporteur de cette session était le Président du *Sénat* français, M. Gérard LARCHER. L'UE est confrontée à une crise humaine sans précédent qui est un défi pour les valeurs fondamentales de l'Union européenne. La situation humanitaire en Grèce est très



préoccupante et la population grecque doit faire face à une charge lourde. L'UE n'a pas été en mesure de trouver une réponse coordonnée pour faire face à l'ampleur de cette crise humanitaire. L'UE doit faire plus et doit faire mieux en travaillant ensemble au lieu de travailler de manière isolée derrière les frontières nationales. En outre, l'UE doit gérer l'afflux en ayant recours à des mesures concrètes et il a proposé de mettre en place un système qui contrôlerait systématiquement les entrées et les sorties de la zone Schengen. L'espace Schengen et le principe de la libre circulation des personnes doivent être préservés. Le rôle des Parlements nationaux est d'assurer qu'il y ait plus d'harmonisation et de mettre en place une politique de migration légale. Il existe un besoin urgent de renforcer la coopération avec les pays d'origine et de transit, mais aussi de renforcer la coopération au développement dans les régions instables. En conclusion, M. LARCHER a mentionné l'importance de l'accord entre l'UE et la Turquie, mais il a souligné que l'UE doit être vigilante sur la manière dont il sera mis en œuvre. C'est seulement à travers le dialogue que l'UE peut donner les réponses exactes et humaines au défi de la migration.

Le dernier rapporteur de cette session était la Présidente de la *Eerste Kamer* néerlandaise, Mme Ankie BROEKERS-KNOL, qui a souligné que l'UE est confrontée et submergée par le plus grand afflux de réfugiés depuis la Deuxième Guerre Mondiale. Depuis des années les experts ont alerté sur les dangers de l'instabilité au Moyen-Orient. Pendant trop longtemps les Etats membres, les gouvernements et les institutions européennes n'ont pas reconnu l'urgence de ces problèmes et la nécessité de trouver un accord au niveau de l'Union. Nos valeurs humanitaires nous obligent à répondre à cette crise comme un bon samaritain en tendant la main à ceux dans le besoin. En même temps, la réponse à cette crise doit être durable à long terme. En effet, l'impact de cette crise est extrêmement ressenti par les citoyens européens et les tensions augmentent dans l'UE, en particulier en raison de la charge disproportionnée auxquels certains Etats membres sont confrontés. L'année dernière, selon Europol et Interpol, les réseaux de trafic de migrants ont gagné 4.4 milliards d'euros en tirant profit du désespoir humain et en exploitant des lacunes dans les contrôles des frontières européennes. En ce qui concerne l'accord entre l'UE et la Turquie, les premiers éléments de l'accord semblent fonctionner et l'afflux des réfugiés est devenu plus gérable. Toutefois, une coopération structurelle ne peut fonctionner que si les deux parties se tiennent fermement à l'accord tout en respectant l'état de droit et les droits de l'homme. La crise a clairement démontré qu'aucun pays n'est capable de la gérer tout seul et que les Etats membres de l'UE doivent travailler ensemble pour atteindre des objectifs qui vont au-delà des intérêts de l'Etat souverain individuel. Elle sympathise avec certains pays de l'Est qui sont encore de jeunes démocraties et qui sont en train de mettre en place un Etat viable avec une économie stable. Par conséquent, elle a indiqué la nécessité de trouver un moyen juste et proportionnel pour partager les responsabilités. La lutte contre cette crise exige un investissement considérable de la part de tous les Etats membres et travailler ensemble est la seule manière dont l'UE peut maintenir sa position en tant que bloc solide et comme partenaire économique unique. L'UE a besoin de créer une approche claire et coordonnée envers les demandeurs d'asile et d'établir un accord concernant les retours et les réadmissions vers des pays sûrs hors de l'UE. La création d'une politique d'asile et d'immigration commune exige également des investissements importants dans les centres d'accueil. La gestion des frontières extérieures



joue un rôle extrêmement important dans la création d'une approche uniforme. Le renforcement des frontières extérieures de l'UE est indispensable afin d'empêcher la fermeture des frontières intérieures de la zone Schengen. Or, la question des migrations ne peut être réduite à une question de gestion des frontières et de politique d'asile. La réponse doit être intégrée dans une politique étrangère cohérente. En effet, l'UE doit lutter contre les causes profondes de ces flux migratoires. En outre, Mme BROEKERS-KNOL a mis en garde sur une montée de flux migratoires motivés par des causes environnementales. En conclusion, la Présidente de la *Eerste Kamer* néerlandaise a souligné que la crise actuelle de l'UE a été insuffisamment préparée et qu'il faut éviter de répéter la même erreur. Elle a lancé un appel aux Etats membres à intensifier leurs efforts pour faire face aux flux migratoires continus.

19 Présidents et Vice-Présidents ont pris la parole dans le débat qui a suivi.

Le Président de l'*Assembleia da República* portugaise, M. Eduardo FERRO RODRIGUES, a noté que la raison de cet afflux de réfugiés est due à une crise humanitaire. Les réfugiés ne sont pas la cause du terrorisme, mais au contraire, le terrorisme est la cause de ces vagues de réfugiés. L'UE doit contrôler et combattre le terrorisme et il incombe aux Européens d'accueillir avec générosité ceux qui fuient le terrorisme. Le Portugal a décidé d'accueillir 4995 réfugiés dans le cadre du mécanisme de réinstallation. De plus, le Portugal a entamé des négociations bilatérales avec la Grèce, l'Italie, l'Allemagne, la Suède et l'Autriche afin d'accueillir 2000 réfugiés supplémentaires.

La Vice-Présidente de la *Poslanecká Sněmovna* tchèque, Mme Jaroslava JERMANOVÁ, a exprimé que les pays de l'Est ont une longue expérience historique en ce qui concerne les flux migratoires et la République tchèque contribue beaucoup aux opérations liées à la crise des réfugiés. Par exemple, la République tchèque a fourni davantage d'experts à Frontex que requis. En outre le gouvernement s'est engagé d'accueillir 1500 réfugiés de plus que le quota initial. Par conséquent, elle a exprimé sa frustration concernant toutes sortes de critiques à l'encontre de la République tchèque. Finalement, l'UE devrait être basée sur le respect des valeurs communes et de l'histoire commune et ces valeurs communes ne peuvent pas être reniées. Les Parlements nationaux doivent respecter la voix de leurs citoyens.

Le Président de l'*Országgyűlés* hongrois, M. László KÖVÉR, a déclaré que le concept de la politique migratoire de l'UE doit être conforme aux lignes directrices énoncées par le Conseil européen, et que ces lignes directrices doivent être respectées par les institutions européennes et par tous les Etats membres. La Hongrie est en désaccord avec la proposition de la Commission européenne de réformer le système de Dublin. Selon M. KÖVÉR la proposition ne repose pas sur le consensus des Etats membres. En outre, le mécanisme obligatoire est inacceptable et devrait être fait sur base volontaire. De plus, les sanctions financières prévues n'ont rien à voir avec la solidarité européenne. La migration est principalement une question de sécurité et la sécurité des citoyens européens doit être la principale priorité de l'UE. Enfin, le Président du Parlement hongrois a informé sur le plan d'action proposé par Viktor Orbán d'établir un « Schengen 2.0 » et il a souligné que la Hongrie offre une solution pour garantir la sécurité en Europe.



Le Président du *Hrvatski sabor* croate, M. Željko REINER, a brièvement énoncé les conclusions de la Conférence des Présidents des Parlements de l'Initiative Adriatique-Ionienne tenue à Split en avril 2016. L'un des sujets était la contribution des pays participants à l'Initiative Adriatique-Ionienne à une réponse globale européenne à la crise migratoire. Lors de cette conférence, les Présidents ont déploré que la crise des réfugiés soit devenue un des principaux problèmes politiques dans l'UE et au-delà. Ils ont essayé d'élargir leurs points de vues sur ces questions brûlantes au niveau interparlementaire afin que les Présidents des Parlements nationaux des pays participants pourraient contribuer à trouver une solution commune, concrète, durable et solidaire à ce défi européen et global. Aucun pays ne peut faire face seul à ce problème complexe de la crise des réfugiés et des migrants et par conséquent les Etats membres doivent agir, dans la mesure du possible, de manière unie. Les politiques européennes en matière de migration et d'asile doivent être complètement conformes à tous les principes des Traités fondateurs et de la Charte des droits fondamentaux. Enfin, les Présidents des Parlements de l'Initiative Adriatique-Ionienne sont d'accord sur toutes les actions visant à établir un système durable de gestion des migrations en Europe, en particulier les actions dont l'objectif est de reprendre le contrôle des frontières extérieures européennes ainsi que les actions concernant la réinstallation, la relocalisation et les retours des demandeurs d'asile et des réfugiés. M. Željko REINER a souligné la nécessité de réformer le système d'asile européen commun afin d'assurer un partage des charges plus équitable. En conclusion, il a souligné la nécessité d'évoquer les causes profondes des mouvements de population en cherchant à mettre fin aux conflits et à la pauvreté. En outre, il a mis en garde d'être vigilant en ce qui concerne l'émergence de nouvelles voies de migration irrégulière et d'intensifier la lutte contre les trafiquants.

La Présidente du *Nationalrat* autrichien, Mme Doris BURES a souligné que le principal objectif doit être celui de parvenir à la paix et à la stabilité dans les régions les plus touchées. Des solutions et des réponses européennes communes doivent être mises en place afin de relever ces défis. En revanche, elle a déploré le fait que l'UE n'a pas encore mis en place un système commun efficace pour le contrôle des frontières extérieures, ainsi qu'un système pour une répartition équitable et solidaire des réfugiés au sein de l'UE. Tant que l'UE ne dispose pas de réponses européennes communes à ces problèmes, des solutions nationales resteront nécessaires. Ces mesures nationales sont des mesures d'urgence, mais elles ne sont pas la bonne solution aux problèmes. L'année dernière, l'Autriche était un des pays de l'UE qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés. Un autre défi est celui d'intégrer ces personnes dans la société, sur le marché du travail et dans le système éducatif. Un nombre élevé de mineurs non accompagnés est arrivé en Autriche et ces mineurs ont un besoin urgent de ces mesures d'intégration. En conclusion, l'Autriche soutient une solution européenne basée sur la solidarité, accueille favorablement la réforme du règlement de Dublin, demande l'installation de hotspots aux frontières extérieures et soutient un système de relocalisation équitable et contraignant au sein de l'UE. De plus, il est nécessaire d'établir une alliance internationale pour s'attaquer aux causes profondes de la migration. La seule solution à cette crise est plus d'Europe et non pas moins d'Europe.



Le Président du *Senát* tchèque, M. Milan STECH a souligné que l'Europe est actuellement confrontée à deux problèmes majeurs : la migration et le terrorisme. Il est nécessaire de faire une claire distinction entre réfugiés et migrants, qui eux sont principalement motivés par des raisons économiques. Le Sénat tchèque a adopté une résolution concernant la gestion des flux migratoires. En ce qui concerne l'accord que l'UE a fait avec la Turquie, M. STECH est préoccupé de voir si la Turquie respectera ses obligations. La priorité doit être d'assurer la sécurité élémentaire des citoyens de l'UE et cette sécurité ne doit pas être mise en péril par les Parlements nationaux ou par des décisions prises au niveau de l'UE. M. STECH a également exprimé son soutien à une protection commune des frontières extérieures de l'espace Schengen. Dans ce contexte, les règles de Schengen doivent être respectées et complètement restaurées. Au cours des deux dernières décennies, la République tchèque a accueilli un demi-million de migrants arrivant principalement de l'Europe de l'Est, des Balkans et du Vietnam. Il a noté que son pays veut continuer sur cette voie et a averti que la situation en Ukraine est réellement tendue, ce qui pourrait créer aussi un mouvement migratoire.

Le Président du *Kuvendi* albanais, M. Ilir META, a souligné que dans le cadre de l'approche commune européenne, l'Albanie contribuera comme l'a demandé l'UE. L'Albanie surveille constamment un éventuel déplacement de la route des Balkans à travers l'Albanie. L'expérience antérieure de l'Albanie avec les flux migratoires est un bon exemple pour montrer qu'il est possible de gérer les flux migratoires inattendus. Par conséquent, l'Albanie a pris plusieurs mesures préventives à ce sujet. Cette crise exige une approche et une réponse européenne entièrement coordonnées. L'UE doit veiller à ce que les citoyens aient confiance dans les capacités de gestion des crises européennes communes, au lieu de soutenir des alternatives politiques nationalistes extrêmes. Par conséquent, il a souligné la nécessité de mettre en place des réponses concrètes et des solutions durables à cette crise sans précédent. La migration peut sembler un défi douloureux à la sécurité commune de l'UE, mais il est persuadé qu'elle représente une opportunité pour l'UE.

Le Président du *Riksdag* suédois, Mr Urban AHLIN, a noté que la crise migratoire peut être considérée comme faisant partie du succès de l'UE car les réfugiés fuient vers l'Europe et non pas de l'Europe. Par ailleurs, il partage l'avis de M. DI BARTOLOMEO que le compromis est la seule voie à suivre. L'action fondée sur la solidarité et un partage équitable des responsabilités devraient être les deux principaux moteurs de la crise. La Suède a reçu le plus grand nombre de demandeurs d'asile par rapport à la taille de sa population. Dans ce contexte, M. AHLIN a déploré le manque de solidarité et la réticence de certains Etats membres à participer à un partage équitable des responsabilités et de mettre en œuvre les décisions convenues par les Etats membres. Tout cela a forcé la Suède à envisager la réintroduction d'une loi temporaire pour harmoniser les règlements d'asile suédois avec le niveau minimum de la législation de l'UE et les conventions internationales. Les mesures qui ont été décidées conjointement doivent être mises en œuvre, y compris les décisions prises en ce qui concerne le régime de relocalisation et de réinstallation.



Le Président de la *Kamratad-Deputati* de Malta, M. Angelo FARRUGIA, a souligné la nécessité urgente de réformer le règlement de Dublin et de mettre en place un système basé sur la solidarité. M. FARRUGIA a rappelé le message politique fort envoyé l'année dernière lors du Sommet de Valetta.

Le Vice-Président du *Narodnarada* slovaque, Mr Andrej HRNCIAR, a souligné qu'il est important que les citoyens européens sachent que les Parlements nationaux tiennent compte de leurs opinions et de leurs craintes. Un système de quotas contraignant n'est pas la solution à cette crise des réfugiés et cela ne représente pas la solidarité mutuelle. Les discussions sur les quotas éclipsent d'autres problèmes plus importants. La Slovaquie n'est pas contre un système d'asile en Europe mais il a déploré qu'il n'y ait toujours pas d'opinion commune sur cette question. La Slovaquie a contribué à résoudre la crise des réfugiés en envoyant des experts dans les Etats membres les plus affectés et a montré sa volonté d'aider Frontex dans le contrôle des frontières extérieures de l'UE.

La Présidente du *Narodno sabranie* bulgare, Mme Tsetska TSACHEVA-DANGOVSKA, a noté la nécessité d'élaborer une politique européenne commune pour assurer une gestion prévisible et stable des flux migratoires. Les frontières extérieures de l'UE doivent être protégées et le contrôle de ces frontières extérieures à l'espace Schengen ne doit pas être limité. La gestion des flux migratoires est liée à la sécurité des frontières, qui implique le renforcement de la capacité de Frontex. Il convient d'accorder à la Bulgarie l'accès à l'espace Schengen vu que le pays a rempli toutes les exigences techniques. Dans l'ensemble, la Bulgarie salue la réforme du règlement de Dublin. En ce qui concerne l'accord entre l'UE et la Turquie, elle a précisé que cet accord a été une étape importante en vue de trouver une solution durable.

La Présidente de la *Camera dei Deputati* italienne, Mme Laura BOLDRINI, a noté que les Etats membres doivent non seulement partager les avantages, mais aussi la responsabilité. L'accord conclu avec la Turquie et les résultats obtenus montrent les faiblesses de l'UE. En effet, cet accord donne à la Turquie un rôle exagéré en Europe. La Commission européenne a fait des propositions concrètes et a montré aux Etats membres la bonne façon de procéder. De plus, l'UE nécessite une politique migratoire réaliste et elle doit s'engager encore plus dans les négociations de paix dans ces régions. En outre, Mme BOLDRINI a souligné la nécessité de faire une distinction claire entre demandeurs d'asile et migrants. Dans ce contexte, elle a proposé de mettre en place un « plan Marshall » pour l'investissement en Afrique et afin de stabiliser les pays qui génèrent des migrants.

Le Vice-Président du *Senat* polonais, M. Adam BIELAN, a souligné que les résultats de l'accord conclu entre l'UE et la Turquie donnent la possibilité à l'UE de mieux gérer l'afflux de réfugiés. La Pologne a accueilli chaleureusement le programme d'aide humanitaire pour la Grèce. En ce qui concerne la réinstallation de réfugiés, la Pologne n'a pas assez d'expérience en terme d'accueil des réfugiés et donc cette mesure de réinstallation a rencontré des difficultés dans le pays. De plus, la Pologne accueille un grand nombre de migrants économiques provenant de l'Ukraine et de la Tchétchénie. Il existe un besoin crucial de



renforcer les frontières extérieures de l'UE. Les mesures prises jusqu'à présent sont insuffisantes.

Le Président de la *Camera Deputatilor* roumaine, M. Valeriu Stefan ZGONEA, a précisé que la solidarité entre les Etats membres est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Même si la Roumanie n'est pas directement affectée par les pressions migratoires, le pays a contribué aux efforts européens communs à travers les engagements de relocalisation des réfugiés. L'UE doit renforcer le dialogue avec ses partenaires extérieurs, en particulier les pays d'origine et de transit, afin de parvenir à des solutions concrètes et durables. La préservation du projet Schengen devrait être une priorité des Etats membres et la question des migrations devrait être traitée de manière responsable. Les propositions présentées par la Commission européenne concernant la réforme du système d'asile européen commun devraient être soumises à des consultations antérieures d'envergure, afin d'éviter de futurs blocages et de veiller à ce que les capacités d'accueillir des réfugiés de tous les Etats membres soient dûment pris en compte. Finalement, M. ZGONEA a déclaré qu'une coopération efficace avec la Turquie est essentielle pour faire face à cette crise.

La Vice-Présidente du Parlement européen, Mme Mairead MCGUINNESS, a noté que l'Union européenne a la responsabilité de lutter contre les causes profondes des flux migratoires. De plus, elle a noté la nécessité de communiquer aux citoyens la véritable histoire de la crise des réfugiés et des migrants. Mme MCGUINNESS a souligné que le rôle important des pays voisins de l'UE, comme le Liban, la Jordanie et la Turquie, doit être plus reconnu. Elle a également noté l'importance de suivre de près les accords conclus avec les pays partenaires afin de s'assurer que les questions de droits de l'homme sont pleinement mises en œuvre. De plus, la crainte de cet afflux de réfugiés et de migrants est étroitement liée à la lente croissance de l'économie en Europe. Par conséquent, l'UE doit intensifier ses efforts dans les questions relatives à l'investissement, à l'emploi et à la croissance. Elle a également lancé un appel au Parlement européen et à la Commission européenne de mieux communiquer les plans et les projets à travers l'Europe, qui auront comme résultat la création de véritables emplois pour les citoyens européens. En outre, elle a noté l'importance d'éviter de lier les débats autour des migrants et réfugiés avec des débats liés sur le terrorisme. Finalement, Mme MCGUINNESS a lancé un appel aux Etats membres de mettre en place un véritable plan afin d'intégrer les réfugiés dans la société d'accueil, en particulier dans les systèmes éducatifs. En conclusion, elle a accentué la nécessité de mettre en place des programmes de communication plus efficaces dans les Etats membres et de lutter contre la montée du sentiment de renationalisation.

Le Président du *Državni zbor* slovène, M. Milan BRGLEZ, a exprimé ses préoccupations au sujet du système de quotas. Il a noté la nécessité d'établir un système européen commun d'intégration avec un cadre juridique commun.

Le Président du *Senat* polonais, M. Marek KUHCINSKI, a noté que la question des migrations est perçue différemment au sein de l'UE. La Pologne accueille actuellement une énorme quantité de migrants ukrainien et le gouvernement polonais a organisé il y a quelques



mois le retour de citoyens polonais contraints de fuir la Pologne sous le régime soviétique. M. KUCHCINSKI a finalement informé que l'Europe centrale et orientale fait face à des vagues de migrations depuis longtemps.

Le Président du *Bundestag* allemand, M. Norbert LAMMERT, a remarqué qu'il existe un large consensus dans la description des problèmes mais qu'il n'y a pas d'accord sur la conclusion et les solutions à ces problèmes. M. LAMMERT a déploré l'énorme manque de consensus sur la façon de faire face à la crise migratoire. La question des migrations est un problème permanent qui persistera dans les années à venir. Toutefois, il a noté un large consensus sur le fait qu'aucun pays ne sera en mesure de résoudre le problème lui-même. Par conséquent, il devrait être possible de trouver des conclusions communes. La solidarité avec les gens qui souffrent est insuffisante, de même qu'il existe une solidarité insuffisante entre les Etats membres. Les solutions volontaires sont de plus en plus favorisées au détriment de solutions contraignantes. La Convention de Genève sur les réfugiés est une obligation qui lie tous les Etats membres de l'UE. Cependant, il a également exprimé son accord sur le fait que c'est une question complexe et que l'UE doit prendre en compte la situation individuelle de chaque pays. Finalement, il a soutenu la déclaration de Mme BOLDRINI qui avait mentionné que l'Union européenne est une famille qui doit partager le fardeau ensemble.

La Présidente du Conseil national suisse, Mme Christa MARKWALDER, a déclaré que la Suisse partage les valeurs de la communauté européenne et elle a rappelé que la Suisse est également bien connue pour sa tradition humanitaire. Après le Luxembourg, la Suisse accueille la deuxième plus forte proportion d'étrangers vivant dans son pays. Ceci est la raison pour laquelle la migration est un sujet si important dans l'agenda politique du Conseil national suisse. La tâche commune devrait être de lutter contre les causes profondes des mouvements migratoires et d'établir paix et stabilité dans ces régions en zone de guerre. En même temps, les Parlements nationaux ont la responsabilité de rappeler à leurs citoyens les traditions humanitaires européennes communes et les valeurs européennes.

Session II : Le renforcement de l'Union européenne

La deuxième session portait sur « le renforcement de l'Union européenne » et prévoyait des interventions de la Présidente de la *Camera dei deputati*, Mme Laura BOLDRINI, de la Vice-Présidente du Parlement européen, Mme Mairead MCGUINNESS, du Président du *Sejm* polonais, M. Marek KUCHCINSKI, et du Président de l'*Assemblée nationale* française, M. Claude BARTOLONE.

Au cours de son intervention, M. DI BARTOLOMEO a déploré que l'Europe traverse une crise de solidarité. En outre, les valeurs européennes sont menacées. Le 14 septembre 2015, 4 Présidents d'Assemblées parlementaires nationales ont signé une déclaration qui appelle à une plus grande intégration européenne et qui cherche à relancer le rêve européen. Les citoyens européens nécessitent un projet basé sur le respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine, de l'état de droit et de la croissance sociale. En outre, il a insisté sur la nécessité de renforcer l'Union européenne et d'intégrer la dimension sociale à tous les



niveaux. Dans certains domaines plus d'Europe et non pas moins d'Europe est nécessaire pour répondre à tous les défis auxquels l'UE est confrontée.

Le premier rapporteur de cette session était la Présidente de la *Camera dei Deputati* italienne, Mme Laura BOLDRINI. Elle a rappelé que le projet européen est un projet de paix et de stabilité. Elle a déploré le fait que, parfois, les gens oublient les efforts cachés derrière ce projet commun. Mme BOLDRINI a rappelé que le Président des Etats-Unis d'Amérique a déclaré que le monde a besoin d'une Europe forte, riche, démocratique et unie. Parfois les citoyens européens ont besoin d'une personne de l'extérieur pour leur rappeler ce qu'ils ont réussi à atteindre. Les citoyens craignent que l'Europe ne puisse pas gérer de manière coordonnée les différents défis comme la crise des migrants et la crise économique. En raison de ces différents défis et de leur mauvaise gestion, les citoyens européens ne se sentent plus attachés à l'UE. En tant que Présidents de Parlements et en tant que représentants des citoyens, ils ont la responsabilité de trouver ensemble un moyen de sortir de cette crise. Elle a appelé à renforcer l'Europe et de faire en sorte que l'Europe soit à nouveau attractive, non seulement pour les pays tiers, mais pour les Européens aussi. Dans ce contexte, elle a informé sur la Déclaration de Rome qui veut donner un nouvel élan à l'intégration européenne et elle a noté que, jusqu'à présent, 15 Présidents de Parlements/Chambres soutiennent cette déclaration. Cette déclaration reflète le fait que la réponse à la crise devrait passer par une plus grande intégration politique. Tous les défis auxquels l'Europe est confrontée doivent être abordés ensemble et non pas en tant qu'Etats membres individuels. Certains Présidents ont impliqué leurs citoyens par l'intermédiaire d'une consultation publique en ligne. En conclusion, Mme BOLDRINI a accentué que les valeurs fondamentales, comme la solidarité et les droits fondamentaux, sont les fondements de l'Union européenne et que sans ces valeurs, l'Union risque de s'effondrer.

Le deuxième rapporteur de cette session était la Vice-Présidente du Parlement européen, Mme Mairead MCGUINNESS. Une Union européenne plus forte exige des Parlements nationaux forts. En outre, il existe un besoin pour un plus grand engagement et une meilleure communication entre les institutions européennes et les Parlements nationaux. Le renforcement de l'UE est nécessaire car beaucoup de défis sont transfrontaliers et non pas seulement nationaux. Mme MCGUINNESS a exprimé la nécessité d'entamer des débats sur la façon dont les parlementaires peuvent prendre le temps de réfléchir sur les grands défis globaux et y répondent seulement quand ils ont une réponse concrète et non pas lorsqu'ils ont juste une opinion sur ce qu'il pourrait éventuellement fonctionner. Mme MCGUINNESS a présenté son expérience vécue lors de la rencontre des jeunes Européens quelques jours auparavant et elle était ravie sur l'attitude positive exprimée par ces jeunes européens concernant l'avenir de l'UE. Dans ce contexte, la dimension sociale a été mentionnée lors des discussions et elle a souligné la nécessité d'intégrer la dimension sociale dans toutes les politiques européennes.

En ce qui concerne la réforme de la loi électorale, Mme MCGUINNESS a déclaré qu'il existe un consensus général sur la nécessité d'avoir davantage de participation lors des élections européennes, nationales et locales. Il est important d'encourager les citoyens à



participer aux élections et à les convaincre que leur vote compte. Certaines parties de la proposition de la réforme de la loi électorale incluent un meilleur engagement des citoyens dans la politique. Les propositions faites par le Parlement européen visent à avoir une démocratie plus efficace.

En conclusion, la Vice-Présidente du Parlement européen a déploré que, parfois, il y a un sentiment que l'Europe a perdu ses racines et que tout tourne autour de règlements bureaucratiques. Les Parlements nationaux ont une responsabilité de ne pas seulement critiquer et de montrer du doigt ce qui ne fonctionne pas dans l'UE, mais aussi de respecter les engagements décidés au niveau de l'UE.

Le Président du *Sejm* polonais, M. Marek KUCHCINSKI, a exposé dans sa présentation qu'avant de se poser la question de savoir comment l'Union européenne pourrait être renforcée, les Parlements nationaux doivent trouver les raisons de ces crises européennes comme la crise financière grecque ou la crise des réfugiés. Il a affirmé la nécessité de mettre en place des solutions systémiques et que les décisions prises pour la « nouvelle Union européenne » devraient être prises par des pays souverains. Plus d'intégration ne peut pas être le chemin à suivre pour renouveler l'UE. Il est nécessaire d'utiliser davantage le principe de souveraineté et le fondement de cette « nouvelle Union européenne » se trouve dans la sécurité et dans des institutions renouvelées.

Le principe de sécurité doit être redéfini. Les gens sur le continent souhaitent être en sécurité et conséquemment les frontières extérieures, ainsi que les frontières intérieures, doivent être protégées. L'UE devrait soutenir les Etats membres à maintenir leurs citoyens en sécurité.

En ce qui concerne la crise migratoire, il est inacceptable que le Parlement européen et la Commission européenne imposent leurs vues aux Etats membres. En effet, cela remet en question le principe de subsidiarité.

M. KUCHCINSKI a exprimé la nécessité d'établir une Union européenne équilibrée avec une zone euro qui fonctionne correctement. En outre, il s'est exprimé contre la création d'obstacles permanents entre les Etats membres de la zone euro et les Etats membres en dehors de la zone euro. La Pologne veut s'engager de plus en plus et initier des solutions qui serviront non seulement l'intérêt national, mais aussi l'intérêt de tous les Etats membres de l'UE.

En ce qui concerne le parlementarisme européen, M. KUCHCINSKI a souligné qu'il ne fonctionne pas suffisamment bien. Si les Parlements nationaux deviennent plus faibles, cela pourrait avoir des conséquences négatives et lancer un défi au modèle européen de démocratie. Un système électoral uniforme n'est pas la solution car cela conduirait à une participation encore plus négative lors des élections européennes.

En conclusion, M. KUCHCINSKI a précisé qu'il faudrait ralentir le processus d'intervention grandissant des institutions européennes dans les affaires des Etats membres.



Les politiques européennes requièrent plus de place pour le principe de subsidiarité et que cela devrait être ancré dans les Traités européens. L'UE devrait être renforcée et renouvelée, mais il a soulevé la question de savoir quel type d'Europe nous voulons. La Pologne ne souhaite pas avoir une Europe fédérale car cela n'est pas conforme avec la Constitution polonaise. Une Union fédérale ne résoudra pas les problèmes mais au contraire ne ferait qu'aggraver la crise.

Le dernier rapporteur de la session était le Président de *l'Assemblée nationale* française, M. Claude BARTOLONE. L'Europe n'est pas une abstraction mais une réalité politique et humaine. Les citoyens européens ont le devoir et la responsabilité de poursuivre et de protéger le projet que les pères fondateurs ont créé. De plus, l'UE a créé solidarité et paix et il a déploré le fait que, récemment, certains Etats membres envisagent de quitter ce projet commun. Partout en Europe les citoyens ont beaucoup de doutes au sujet du projet commun. Par conséquent, il a souligné la nécessité de réagir à ces doutes et il a rappelé qu'en septembre dernier il a signé, avec ses 3 homologues, une déclaration qui veut donner un nouvel élan à l'UE. Même si 15 Présidents soutiennent cette déclaration, certains sont encore sceptiques quant à ces propositions. Dans ce contexte, la souveraineté du peuple européen n'est absolument pas menacée. Il n'y a pas de souveraineté sans pouvoir collectif. Seulement en agissant de manière unie les Etats membres peuvent faire face à la menace du terrorisme, aux transitions énergétiques et aux autres défis.

M. BARTOLONE était soulagé de voir que, dans le cadre d'une consultation publique concernant la Déclaration de Rome, les citoyens ont affirmé qu'ils étaient très attachés aux valeurs fondamentales européennes comme la libre circulation des personnes. En ce qui concerne l'Europe sociale, les citoyens ont souligné la nécessité de renforcer l'harmonisation fiscale entre les Etats membres et de lutter contre la fraude fiscale. En conclusion, M. BARTOLONE a lancé un appel à ses homologues d'encourager leurs gouvernements à ratifier l'accord de la COP21.

15 Présidents et Vice-Présidents ont pris la parole dans le débat qui a suivi.

Le Président du *Kuvendi* albanais, M. Ilir META, a déclaré que la priorité principale de l'Albanie est l'adhésion à l'Union européenne. Toutefois, l'avenir ne semble pas être très encourageant vu que les valeurs européennes fondamentales sont remises en question par certains Etats membres. La crise économique suivie par la crise migratoire a testé la cohésion au sein de l'UE et ces crises ont remis en cause les valeurs européennes de solidarité, les droits de l'homme et le développement social. Une UE forte nécessite une intégration européenne plus forte ainsi qu'une coopération plus étroite entre tous les Etats membres. M. META soutient pleinement la Déclaration de Rome et il croit fermement que plus d'Europe est nécessaire et non moins. En outre, l'Union européenne ne devrait pas abandonner le processus d'élargissement et les Etats membres ne devraient pas abandonner les valeurs qui les a unis en premier lieu.

La Présidente de la *Tweede Kamer* néerlandaise, Mme Khadija ARIB, a précisé que l'organisation des élections doit rester une compétence des Etats membres. Les propositions faites par le Parlement européen pour réformer la loi électorale n'ont pas suffisamment pris en compte les différentes constitutions des Etats membres. La *Tweede Kamer* néerlandaise suit



de près ces propositions et s'échange constamment avec les représentants des autres Parlements.

Le Président de l'*Assembleia da República* portugaise, M. Eduardo FERRO RODRIGUES, appuie la Déclaration de Rome. Plus d'Europe est nécessaire afin de relever correctement les défis internes et externes. Plus d'Europe signifie plus d'intégration politique, une meilleure harmonisation fiscale et une meilleure gouvernance économique ce qui renforcerait le projet de l'Union économique et monétaire. Pour faire face à tous ces différents défis, les Etats membres doivent revoir certains aspects critiques de la construction de l'Union économique et monétaire.

Le Président du *Sénat* français, M. Gérard LARCHER, a ajouté que l'accord de Paris devrait être ratifié dans les meilleurs délais. En ce qui concerne la réforme de la loi électorale, le Sénat français partage le même avis que la Chambre des Représentants néerlandaise. Dans ce contexte, l'exclusion des Parlements régionaux serait inacceptable.

Le Président du *Congreso de los Diputados* espagnol, M. Patxi LOPEZ ALVAREZ, a noté que l'Espagne, même après les nouvelles élections, continuera à croire que l'UE doit être renforcée. Il y a une crise de confiance au sein de l'UE et cela est dû à l'adoption de certaines décisions erronées. M. LOPEZ ALVAREZ a souligné la nécessité de mettre en place des politiques plus ambitieuses. Il a également ajouté l'importance de mettre en place une harmonisation fiscale entre les Etats membres. En conclusion, il a accentué la nécessité d'avoir une Europe unie au lieu d'une Europe divisée.

Le Vice-Président de l'*Eduskunta* finlandais, M. Mauri PEKKARINEN, a rappelé que la paix, la stabilité politique et le respect des valeurs communes sont, historiquement, plus forts que jamais. Toutefois, le soutien du public envers l'UE est en baisse dans plusieurs Etats membres car l'UE n'a pas atteint les objectifs promis au début du 21^{ème} siècle. M. PEKKARINEN ne croit pas que plus d'intégration est ce que nécessite l'Europe en ce moment et il a mis en évidence l'importance de se concentrer sur les tâches inachevées comme la finalisation du marché intérieur, investir dans le développement, renforcer les politiques climatiques et énergétiques et renforcer la sécurité intérieure.

Le Président du *Riksdag* suédois, M. Urban AHLIN, a noté que tous les partis politiques du Parlement suédois ont rejeté les propositions du Parlement européen concernant la réforme de la loi électorale car ils pensent que ces propositions ne respectent pas le principe de subsidiarité. Dans ce contexte, les propositions relatives à la réglementation du fonctionnement interne des partis politiques ne devraient pas être réglementées au niveau de l'UE tel que proposé par le Parlement européen. En outre, l'organisation des élections est d'abord et avant tout une compétence des Etats membres.

La Présidente de la *Saeima* lettone, Mme Inara MŪRNIECE, a noté que tous les défis auxquels l'UE est confrontée ne peuvent être abordés en tant qu'union. L'UE offre beaucoup d'avantages aux Etats membres et à ses citoyens, et les citoyens lettons soutiennent le projet européen. En ce qui concerne la Déclaration de Rome et l'approfondissement de l'intégration européenne, le Parlement letton veut vérifier chaque proposition sur le principe de subsidiarité et de proportionnalité. Afin de relever les défis concernant les questions sociales et l'emploi, les Etats membres devraient mettre l'accent sur la mise en œuvre effective de la législation déjà adoptée. La participation des Parlements nationaux devrait être améliorée.



Le Président du *Országgyűlés* hongrois, Mr László KÖVÉR, a noté que les Etats membres ont des points de vues différents en ce qui concerne la direction que l'approfondissement de l'Union européenne devrait prendre. La thèse proposée par la Déclaration de Rome pour avancer vers une Europe fédérale n'est pas soutenue par la Hongrie.

La Présidente du *Seimas* lituanien, Mme Loreta GRAUŽINIENĖ, a clarifié qu'une Union européenne forte doit être guidée par des intérêts communs et unis. Par ailleurs, le Parlement lituanien soutient les idées principales de la Déclaration de Rome. Toutefois, certaines questions ont émergé concernant les dispositions de la Déclaration, comme par exemple la proposition d'accorder plus de pouvoir aux institutions européennes. De plus, elle est concernée par le fait que la mise en œuvre de certaines dispositions de la Déclaration impliquerait un changement des traités en vigueur. Enfin, le moment n'est pas approprié pour mener des discussions sur une Union européenne fédérale, et les Etats membres devraient se concentrer davantage à rester unis et forts. En ce qui concerne la réforme de la loi électorale européenne, l'organisation des élections relève des compétences des Etats membres.

Le Président du *Državni zbor* slovène, M. Milan BRGLEZ, a souligné l'importance de la Déclaration de Rome, en particulier en ces temps de crise. Si l'UE veut développer une union plus prospère, plusieurs étapes doivent être prises en compte, comme par exemple l'approfondissement de l'union économique, la création d'une union budgétaire viable et l'avancement vers une union politique.

Le Président du *Kamratad-Deputati* maltais, M. Angelo FARRUGIA, a noté que les problèmes auxquels l'UE est confrontée aujourd'hui ne sont pas le résultat d'une intégration insuffisante. Il y a une nécessité pour une meilleure Union européenne tout en évitant d'interférer avec la souveraineté des Etats membres.

La Vice-Présidente du *House of Commons* britannique, Mme Eleanor LAING, a mis l'accent sur la nécessité d'avoir un récit positif concernant les valeurs communes de l'UE. Les conclusions du Conseil européen des 18 et 19 février 2016 ont énoncé que l'objectif du principe de subsidiarité est d'assurer que les décisions soient prises le plus près possible des citoyens et les conclusions ont reconnu que le Royaume-Uni ne s'est pas engagé dans l'intégration politique renforcée de l'UE. Le Royaume-Uni est prêt à coopérer mais est contre toute forme d'intégration approfondie.

Le Vice-Président du *Narodnarađa* slovaque, M. Andrej HRNCIAR, a noté que l'UE est actuellement confrontée à d'énormes défis et que certains de ces défis seront débattus au cours de la présidence slovaque du Conseil de l'UE. Il a déploré le fait que certains citoyens ne sont pas intéressés à la vie politique des Etats membres et de l'UE. Voilà pourquoi il a noté la nécessité d'avoir un débat sur l'avenir de l'intégration européenne, mais en même temps, il a exprimé ses doutes concernant les discussions sur une fédéralisation de l'UE. L'UE devrait avoir comme priorité la stabilisation de ses pays voisins et, dans ce contexte, il a informé que ce sujet sera une priorité de la présidence slovaque.

Le Président de la *Camera Deputatilor* roumaine, M. Valeriu Stefan ZGONEA, a exprimé ses préoccupations concernant la fédéralisation de l'UE, mais il a affirmé que la Déclaration de Rome offre une réaction forte et coordonnée envers les préoccupations des citoyens de l'UE et envoie un message politique important en ce qui concerne le renforcement



de l'UE. L'UE est un cadre essentiel pour le bon développement des Etats membres. En ce qui concerne la réforme de loi électorale européenne, la communication avec les Parlements nationaux devrait être améliorée.

Session III : Le rôle des Parlements nationaux et la coopération interparlementaire

La troisième session a tourné autour du sujet du « rôle des Parlements nationaux et la coopération interparlementaire ». Au cours de cette session sont intervenus le Président du *Bundestag* allemand, M. Norbert LAMMERT, et le Président du *Riksdag* suédois, M. Urban AHLIN.

Dans son discours d'introduction, M. DI BARTOLOMEO a plaidé en faveur d'une action unie des Parlements nationaux, ce qui leur permettra de prendre des initiatives systématiques et concertées. Les citoyens de l'Union européenne attendent des actions concrètes de la part des Parlements nationaux et c'est pourquoi les Parlements ne sauraient travailler dans un isolement complet. Il a insisté sur la nécessité d'avoir une Union européenne qui soit au plus près des citoyens, sur une base de coopération parlementaire. En outre, M. DI BARTOLOMEO a mis en évidence l'importance d'avoir des échanges réguliers avec les Présidents des Parlements nationaux, et du partage des meilleures pratiques afin d'améliorer la coopération pratique des Parlements. Il existe également un besoin de rappeler aux citoyens les valeurs fondamentales de l'Union européenne, et les accomplissements de l'Union. Un dialogue politique renforcé permettra aux Parlements nationaux de jouer un rôle actif dans le processus décisionnel au niveau de l'Union européenne.

Concernant le nouveau règlement adopté par le Parlement européen visant à renforcer le rôle d'Europol, M. DI BARTOLOMEO a rappelé que le contrôle politique des activités d'Europol devra être assuré par une commission parlementaire jointe composée de membres du Parlement européen, ensemble avec des membres des Parlements nationaux. Comme les modalités pratiques de cet examen n'ont pas été précisées dans le nouveau règlement, la Conférence des Présidents est une occasion idéale pour échanger les points de vue sur la stratégie future. Dans ce cadre-là, la Présidence luxembourgeoise a pris l'initiative de proposer l'établissement d'un groupe de travail qui sera composé de la troika de la Conférence des Présidents et qui examinera les mécanismes de contrôle et présentera un projet de proposition, après la consultation et l'implication d'autres Parlements/Chambres. Le groupe de travail enverra cette proposition préliminaire à tous les Parlements/Chambres avant la réunion interparlementaire organisée par la commission LIBE au Parlement européen en automne 2016. Ainsi, les Parlements/Chambres auront la possibilité de discuter et de commenter ce projet de proposition. Finalement, sur la base du projet préliminaire et des discussions ayant suivi, le groupe de travail préparera et soumettra un projet de texte au plus tard le 16 décembre 2016, ce qui permettra aux Parlements/Chambres d'amender le texte jusqu'à février 2017 avant la prochaine Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne, afin qu'il y puisse être adopté.

Le premier rapporteur de cette session était le Président du *Bundestag* allemand, M. Norbert LAMMERT. Dans sa présentation, M. LAMMERT a constaté que, depuis la Seconde Guerre mondiale, les pays sont devenus plus interdépendants. La conséquence la plus politique de la globalisation consiste en ce que les Etats-nations perdent de plus en plus en souveraineté. La souveraineté signifie pour un Etat d'être le « maître de ses propres affaires ». Ainsi, les Etats membres ne sont plus entièrement souverains et ils devront trouver des



réponses intelligentes à cette perte de souveraineté. La tentative la plus intelligente, mais aussi la plus compliquée pour trouver une réponse à cette question est l'Union européenne. Dans son noyau, l'UE est un accord sur le partage et l'exercice en commun de la souveraineté. Les Etats membres ne perdront pas leur souveraineté en renforçant l'Union européenne, mais au contraire, ce renforcement constitue la seule possibilité pour préserver leur influence et garder leur souveraineté. Dans le contexte des défis actuels comme le changement climatique, la crise migratoire et la lutte contre le terrorisme international, aucun Etat ne peut résoudre ces problèmes de manière solitaire.

Concernant la coopération entre Parlements nationaux et le Parlement européen, il n'existe aucun déficit de coopération en ce qui concerne la quantité des réunions interparlementaires et les réunions bilatérales entre les institutions. Il est plus préoccupé par la révision du format de ces réunions, afin d'arriver à des résultats plus clairs et plus efficaces. En outre, M. LAMMERT a fait part de son scepticisme face au système des « cartons ».

Par ailleurs, il a relevé la question sur l'amélioration de la perception des pouvoirs parlementaires. Le droit d'initiative législative des Parlements nationaux pour la législation européenne ne constitue pas un sujet urgent. Le Parlement européen devrait disposer du droit d'initiative législative. Il a aussi insisté sur la coopération entre le Parlement européen et le Conseil en vue d'avoir une législation européenne équilibrée.

En ce qui concerne les négociations sur le TTIP entre l'Union européenne et les Etats-Unis, M. LAMMERT a constaté que ce débat est extrêmement controversé dans de nombreux Etats membres, mais qu'il a suscité de l'intérêt et de la méfiance de la population. Les Parlements nationaux ont besoin d'étendre leurs compétences lorsque des sujets comme le TTIP sont évoqués. M. LAMMERT a salué l'augmentation de la sensibilité publique face à la fixation de leurs standards de vie. La responsabilité des Parlements nationaux est d'assurer que ces procédures ont lieu avec la participation de la population, et que les Parlements ont le droit de participer aux négociations des Traités internationaux. Pour conclure, M. LAMMERT s'est montré satisfait que le rôle exclusif de l'exécutif devient intenable et que le rôle des Parlements nationaux augmente.

Concernant le contrôle des activités d'Europol, il est important de créer un organe parlementaire approprié. Il a également rappelé de garder en tête qu'il existe deux niveaux de décision en Europe : le niveau des Etats membres et le niveau communautaire. Ainsi, tous les organes de la coopération interparlementaire demeurent indispensables à l'échange des points de vues et des expériences, mais il ne s'agit pas d'organes décisionnels.

Le second rapporteur de cette session était le Président du *Riksdag* suédois, M. Urban AHLIN. L'influence des Parlements nationaux a été renforcée par l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. Les Parlements nationaux jouent un rôle crucial, en particulier en ce qui concerne le contrôle du principe de subsidiarité. Depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le Parlement suédois a examiné 565 propositions législatives et a soumis 55 avis motivés. Par ces activités, le Parlement influence le Gouvernement suédois dans sa politique européenne. Le principe de subsidiarité constitue un sujet central qui mérite une plus ample attention.

En ce qui concerne la réforme du droit électoral européen, le *Riksdag* a émis plusieurs avis motivés. Son Parlement croit fermement que les élections nationales devraient rester une



compétence des Etats membres et que le fonctionnement interne des partis politiques ne devrait pas être régulé au niveau européen.

M. AHLIN a souligné l'importance d'IPEX, qui dispose du potentiel de servir de base d'échange viable, si tous les Parlements prennent les mesures nécessaires pour utiliser correctement cet outil pratique.

Par ailleurs, M. AHLIN a exprimé sa satisfaction vis-à-vis du développement continu de la coopération interparlementaire, et plus particulièrement du groupe parlementaire conjoint de surveillance des activités d'Europol. Dans ce contexte-là, il a souligné l'importance de l'examen conjoint par le Parlement européen et les Parlements nationaux.

En conclusion, les Présidents devraient mettre plus d'énergie à échanger leurs points de vues et les meilleures pratiques qu'à mettre en évidence leurs idées politiques divergentes. Les Présidents des Parlements nationaux devraient faciliter la mise en place de plateformes pour la coopération interparlementaire.

12 Présidents et Vice-Présidents ont alors pris la parole dans le débat qui s'en est suivi.

Le Président du *Hrvatski sabor* croate, M. Zeljko REINER, a rapidement exposé la contribution de son Parlement au renforcement de la coopération interparlementaire. Les nouveaux mécanismes de consolidation du dialogue politique sous la forme des cartons verts ont encouragé l'initiative législative de la Commission, et contribueront encore davantage au renforcement des Parlements nationaux dans le processus décisionnel. M. REINER a exprimé sa satisfaction quant aux mesures prises par la COSAC afin de trouver un modèle efficace pour consolider le dialogue politique. En conclusion, il a mis l'accent sur l'importance de la coopération entre Parlements nationaux et le Parlement européen dans la surveillance des activités d'Europol, ainsi que sur la nécessité d'établir un groupe parlementaire d'examen conjoint et de définir clairement les règles de conduite le concernant.

Le Président du *Kamratad-Deputati* maltais, M. Angelo FARRUGIA, a souligné que les Parlements nationaux, ensemble avec le Parlement européen, ont un rôle important à jouer dans le contrôle démocratique des décisions prises au niveau de l'Union européenne. La coopération interparlementaire ne devrait pas être statique et il a exprimé ses attentes quant aux prochaines réunions de la COSAC. En outre, la question concernant la souveraineté constitue un sujet très sensible, mais il a également exprimé son soutien au droit d'initiative législative de la Commission. En conclusion, l'entrée en vigueur effective du nouveau règlement Europol aura lieu sous la Présidence maltaise du Conseil de l'Union européenne, et il a proposé de mettre le groupe de contrôle parlementaire conjoint à l'ordre du jour de la réunion COSAC au cours de leur Présidence.

Le Président du *Senado* espagnol, M. Pio GARCIA-ESCUADERO, a souligné l'importance pour les Parlements nationaux de jouer un rôle de proposition et de participation au sein de l'Union européenne. La coordination entre les Parlements nationaux et l'UE constitue aussi un défi à prendre au sérieux. M. GARCIA-ESCUADERO a mis en évidence l'importance de s'occuper des aspects pratiques du contrôle d'Europol. La coopération interparlementaire confère une certaine légitimité à l'Union, et permet de la rapprocher de ses citoyens.



La Présidente du *Seimas* lituanien, Mme Loreta GRAUZINIENE, a exprimé qu'un dialogue politique développé à travers l'utilisation de la procédure du « carton vert » constitue un outil pratique de la coopération interparlementaire. Le dialogue politique est un instrument conduisant à une plus grande inclusion des Parlements nationaux dans le processus décisionnel de l'UE, et le Parlement européen devrait être informé de toutes les initiatives de « cartons verts ». La Lituanie soutient l'initiative du « carton rouge », qui contribuera à une plus grande implication des Parlements nationaux dans le processus législatif de l'Union européenne, et qui augmentera l'efficacité de l'Union. En conclusion, Mme GRAUZINIENE a adressé la demande à la prochaine Présidence d'inviter les représentants des pays partenaires de l'Est à la prochaine Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne.

Le Président du *House of Lords* britannique, M. Timothy BOSWELL, a souligné l'importance pour les Parlements nationaux d'avoir une réelle influence constructive sur les politiques européennes. M. BOSWELL a exprimé sa satisfaction vis-à-vis du vaste soutien par les Parlements nationaux du mécanisme du « carton vert ». Il est important d'accorder suffisamment de temps et de ressources aux Parlements nationaux pour une collaboration efficace. M. Boswell a souligné l'importance de développer de nouveaux outils conceptuels et constitutionnels afin de renforcer le rôle des Parlements nationaux et de mettre en place des mécanismes efficaces et pratiques afin d'assurer une bonne coopération. En outre, il a souligné la nécessité d'utiliser de manière effective les conférences interparlementaires et IPEX. En plus, tous les outils nouveaux ne seront efficaces que si les Parlements nationaux ont les moyens et la détermination de les utiliser.

La Vice-Présidente du *House of Commons* britannique, Mme Eleanor LAING, a insisté sur la réalisation du groupe de contrôle parlementaire conjoint en coopération avec tous les Parlements nationaux.

La Présidente du *Folketinget* danois, Mme Pia KJAERGRAAD, a souligné que les Parlements nationaux sont des acteurs clés quand il s'agit de prendre en considération les préoccupations des citoyens. Les Parlements nationaux doivent avoir un mot à dire quand il s'agit de s'attaquer aux différentes crises auxquelles l'Union européenne doit faire face. Elle a remarqué le besoin pour les Parlements nationaux de jouer un rôle plus significatif dans le processus décisionnel de l'UE, et elle a ajouté son soutien à l'introduction du mécanisme du « carton vert » ainsi que du « carton rouge ». En conclusion, elle a insisté sur le rôle clé des Parlements nationaux en tant que sources de responsabilité.

Le Président du *Sejm* polonais, M. Marek KUCHCINSKI, a souligné que, depuis que la Pologne a rejoint l'Union européenne, le Parlement a perdu 60% de ses compétences. De plus, il a ajouté qu'il est nécessaire d'atteindre un compromis équilibré dans le partage des compétences des Etats membres.

La Présidente de la *Camera dei Deputati* italienne, Mme Laura Boldrini, a remarqué que, quand l'Union se retrouve face à un défi global, elle devrait y fournir une réponse adéquate. La souveraineté doit être partagée dans certains domaines, tandis que dans d'autres domaines (par exemple du TTIP), les Parlements nationaux doivent utiliser pleinement les principes de subsidiarité et de proportionnalité.



La Vice-Présidente du Parlement européen, Mme Mairead MCGUINNESS, a souligné que, si l'Union européenne dispose d'un système de « carton vert » efficace, elle n'a pas besoin d'un système de « carton rouge ». Le Parlement européen soutient entièrement le renforcement de l'implication des Parlements nationaux, mais le bon mécanisme et la manière effective de mettre en œuvre cet engagement sont encore à créer. En conclusion, ce n'est pas la quantité de réunions interparlementaires qui compte, mais la qualité et l'efficacité de ces réunions.

La Présidente de l'Eerste Kamer néerlandaise, Mme Ankie BROEKERS-KNOL, a mis en évidence que, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, des étapes importantes ont été franchies concernant la coopération interparlementaire. IPEX constitue un instrument important et il est nécessaire de l'utiliser plus fréquemment dans le fonctionnement quotidien des Parlements. La COSAC est la plateforme la plus utile pour discuter en détail des prochaines étapes de la coopération, particulièrement en ce qui concerne le développement du système des différents cartons. En conclusion, les Parlements nationaux devraient faire front commun afin d'acquérir le plus de transparence et d'ouverture possible de la part des institutions européennes.

La Vice-Présidente de l'Assemblée nationale française, Mme Laurence DUMONT, a précisé son soutien pour le mécanisme du carton vert et a exprimé certains doutes concernant le mécanisme du carton rouge. En ce qui concerne le contrôle parlementaire d'Europol, les Parlements nationaux devraient pouvoir déterminer certains points de l'ordre du jour du groupe de contrôle parlementaire conjoint. De plus, elle a ajouté l'importance d'avoir une structure cadre afin de permettre des échanges réguliers entre la protection des données et le groupe de contrôle, de sorte que le groupe soit immédiatement informé des problèmes concernant Europol et le non-respect des droits fondamentaux.

Dans sa réponse à la contribution des 12 Présidents et Vice-Présidents, M. LAMMERT a constaté un consensus concernant le désir de trouver un équilibre réel au sein de l'Union européenne. De plus, M. LAMMERT a exprimé sa satisfaction quant au débat concernant l'introduction d'un carton vert, qui est un outil pratique et utile pour initier un processus législatif européen de la part des Parlements nationaux. Il a également noté un consensus sur le fait que nombre de Parlements ont insisté sur la nécessité d'examiner les instruments à leur disposition, et de les développer davantage. En conclusion, il a proposé d'établir une coopération informelle entre les Parlements nationaux, pour ensuite transmettre les propositions à des organes établis comme la COSAC.

M. AHLIN a insisté sur l'importance d'avoir une vue pragmatique sur la coopération interparlementaire. Il a exprimé le souhait d'avoir plus de discussions autour des meilleures pratiques des Parlements nationaux, au lieu de débats idéologiques sur l'avenir de l'Union européenne. Il existe un consensus entre les Etats membres pour céder des compétences dans certains domaines, afin de bénéficier d'une coopération européenne. Or, les Etats membres ne sont pas d'accord sur les domaines dans lesquels ils devraient renoncer à leurs compétences. En conclusion, les Etats membres devront se rendre compte qu'ils ont à trouver le bon équilibre afin de faire face aux défis qui se posent à l'Union et afin de satisfaire les attentes des citoyens.

Session IV : Assurer la sécurité des citoyens dans le respect des libertés fondamentales



La dernière session a tourné autour du sujet de la protection de la « assurer la sécurité des citoyens dans le respect des libertés fondamentales ». Au cours de cette session sont intervenus le Président du *Senato della Repubblica* italien, M. Pietro GRASSO, et le Président du *Riigikogu* estonien, M. Eiki NESTOR.

Dans ses remarques introductives, le Président de la *Chambre des Députés* luxembourgeoise, M. Mars DI BARTOLOMEO, a rendu hommage à toutes les victimes du terrorisme en Europe et à travers le monde. Toutes les attaques terroristes récentes ont été censées provoquer la haine et la peur, et ont eu pour but de menacer les valeurs fondamentales de l'Union européenne : la liberté, l'ouverture, l'universalité des droits et la diversité. Cependant, le terrorisme n'arrivera pas à détruire les exploits de l'Union européenne. Plus que jamais, les Etats membres devront s'unir et se montrer déterminés de faire face ensemble à cette menace. La sécurité de l'Europe ne devrait pas impliquer un renoncement au concept d'intégration européenne, de l'Europe de la diversité, du pluralisme et de l'ouverture. Les valeurs démocratiques de l'Union européenne sont ancrées dans nos Constitutions et dans les Traités européens. L'Europe dispose des moyens nécessaires pour établir un juste équilibre entre sécurité et liberté. En outre, l'échange des informations entre les départements de sécurité et les services au niveau européen devrait aller plus loin et fonctionner plus efficacement qu'aujourd'hui. Les citoyens de l'Union européenne gagneront en paix et en sécurité si les libertés sont promues. La lutte contre le terrorisme nécessite une coopération étroite et exige des mesures de court, mais aussi de long terme, et une action conjointe de lutte contre les causes du terrorisme. En conclusion, M. DI BARTOLOMEO a insisté sur le rôle de l'Union européenne, qui est d'assurer la sécurité et la liberté partout dans le monde.

Le premier rapporteur de cette session a été le Président du *Senato della Repubblica* italien, M. Pietro GRASSO. Dans son discours, il a rappelé que le pape avait décrit l'Europe comme étant le « foyer des droits » et a souligné que tout citoyen dans le monde devrait en avoir l'expérience. Le sujet de la session est très emblématique, parce qu'à travers les années, les citoyens de l'Union européenne ont été accoutumés à l'idée de l'Europe en tant que garantie de leur sûreté. Les idées de la liberté, de la sécurité et de la justice fondent leurs racines dans la conscience publique. Les attaques terroristes récentes ont tragiquement mis en lumière l'incapacité de l'Union européenne de prévenir et de réagir à ces événements de manière efficace. La coopération judiciaire, le partage de données entre les services de renseignement et la coopération policière sont insuffisants, et que tout ceci rend l'UE plus vulnérable aux crimes. C'est pour cette raison que M. GRASSO a souligné la nécessité pour les Etats membres d'adopter une stratégie ambitieuse afin de renforcer les moyens de coopération existants. Il s'est réjoui de l'accord au sujet d'Europol, et a appelé les Parlements nationaux à se servir pleinement du groupe de contrôle parlementaire conjoint. De plus, la stratégie européenne de sécurité devrait accorder aux Parlements les moyens appropriés pour contrôler le travail des gouvernements, et pour participer dans la prise de décision afin d'assurer la représentation des intérêts des citoyens. Concernant la coopération judiciaire, M. GRASSO a déploré qu'il existe toujours trop d'inconnues. De plus, la menace terroriste subie par l'UE requiert des actions diversifiées et une coopération mutuelle. M. GRASSO a aussi appelé à un progrès de la réforme d'Eurojust et à la création d'un parquet européen.

En conclusion, M. GRASSO a fait part de son intime conviction que tout le monde ressent le devoir et la responsabilité de protéger la sérénité et la sécurité des citoyens



européens, mais aussi de leur garantir leurs droits fondamentaux en se mobilisant pour les valeurs de la civilisation et de la solidarité, qui constituent l'identité profonde de l'Union européenne.

Le second rapporteur de cette session était le Président du *Riigikogu* estonien, M. Eiki NESTOR. L'Union européenne et ses Etats membres font face à de nombreux défis de sécurité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. Les défis se sont amplifiés, et appellent désormais à une réponse commune basée sur les principes et valeurs partagées de l'UE. La confrontation principale de nos jours est basée sur le conflit entre les mondes ouverts et fermés. Le monde ouvert, en opposition au monde fermé, respecte toute personne comme elle est, sans considération aucune de genre, de religion, d'opinion politique ou d'orientation sexuelle.

M. NESTOR a expliqué que l'Estonie croit que la liberté « en ligne » contribue à la diffusion rapide de l'information et au développement des techniques de communication, et amplifie la compétitivité de tous les pays. Il a également exprimé son inquiétude face aux efforts croissants et disproportionnés des Etats membres de bloquer et de filtrer des contenus sur le web. Il a déploré le fait que ces actions se trouvent souvent justifiées par le prétexte de la sécurité nationale et l'ordre public. Face à ce conflit entre le monde ouvert et le monde fermé, l'Union européenne ne peut réussir que si les Etats membres coopèrent. En conclusion, le Président du *Riigikogu* estonien a insisté sur le rôle des Parlements nationaux dans l'apaisement des craintes des citoyens, et dans l'aide à ceux qui cherchent la paix et l'asile en Europe.

5 Présidents et Vice-Présidents ont alors pris la parole dans le débat qui s'en est suivi.

La Vice-Présidente de l'*Assemblée nationale* française, Mme Laurence DUMONT, a noté que ce sujet est devenu un défi démocratique. L'*Assemblée nationale* française a adopté des mesures afin de trouver une certaine balance entre la sécurité et le respect des droits fondamentaux. A propos de la radicalisation, la société civile devrait s'organiser elle-même afin de combattre la propagande djihadiste en ligne. Cette réaction aurait plus de légitimité que la communication officielle de la part du gouvernement.

Le Président du *Sénat* français, M. Gérard LARCHER, a avancé que la sécurité constitue un droit prioritaire et qu'elle devra être traitée sur le même niveau que la liberté. M. LARCHER a également rendu compte du vote par le Sénat et l'*Assemblée nationale* de la loi sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, que la majorité et l'opposition ont votée ensemble.

Le Vice-Président du *Sejm* polonais, M. Adam BIELAN, a signalé que le monde se trouve face à un dilemme entre liberté et sécurité. De plus, il a mis l'accent sur le besoin d'éviter une jungle d'initiatives législatives. L'Europe centrale est capable de s'opposer efficacement à la radicalisation et à l'extrémisme. La Pologne participe à la coalition internationale qui combat Daech et soutient toutes les activités à l'intérieur de l'Union européenne, qui visent à lutter contre la menace terroriste. Il s'est aussi montré satisfait de l'adoption de la directive PNR, et des mesures « Frontières intelligentes ». En conclusion, la confiance mutuelle entre Etats membres constitue la clé pour le bon fonctionnement de l'Union européenne. Ces derniers temps, il y eu trop d'interférence de la part de l'UE dans les affaires des Etats membres, et cette interférence représente une menace pour la souveraineté nationale.



Le Président du *Drzavni zbor* slovène, M. Milan BRGLEZ, a souligné que le contrôle parlementaire doit servir de mécanisme-clé pour établir un équilibre approprié entre liberté et sécurité. Les sauvegardes établies et surveillées par les Parlements doivent être adaptées, concrètes et ciblées. La coopération avec les organisations internationales est essentielle pour combattre le terrorisme. De plus, tous les Parlements nationaux doivent utiliser de manière plus effective tous les outils de communication disponibles dans l'échange des meilleures pratiques. Finalement, il a souhaité mettre les sujets en relation avec le terrorisme sur l'ordre du jour du prochain COSAC et des autres réunions interparlementaires.

Le Vice-Président du *Narodnarada* slovaque, M. Andrej HRNCIAR, a rappelé que l'Union européenne a déjà adopté des décisions importantes dans le cadre du programme européen en matière de sécurité. Il a également salué et souligné l'importance de l'adoption de la directive PNR. Les Etats membres devraient convaincre leurs citoyens que l'UE a un sens et par conséquent, il a appelé les institutions de l'UE à apporter des améliorations dans tous les domaines. La Présidence slovaque a l'ambition de suivre de près le JPSG concernant le contrôle parlementaire d'Europol.

Dans sa réponse aux contributions, M. Pietro GRASSO a souligné la nécessité d'éviter l'accusation que la migration puisse devenir un véhicule pour le terrorisme. En effet, aucune enquête en Italie n'a jamais indiqué que la migration est utilisée comme outil pour exporter le terrorisme. M. Eiki NESTOR a appelé les Etats membres à travailler ensemble afin de résoudre efficacement tous les problèmes auxquels l'UE globalisée est confrontée, comme par exemple la cyber-sécurité. Il a affirmé sa ferme conviction que l'UE peut résoudre ces problèmes sans violer les droits de l'homme. Finalement, M. NESTOR a déclaré qu'il n'y a pas de sécurité sans liberté. En conclusion, M. DI BARTOLOMEO a noté que la sécurité ne devrait pas être atteinte en mettant en péril les autres droits et libertés.

Séance de clôture

Au cours de la séance de clôture, la Conférence des Présidents a débattu et adopté les Conclusions de la Présidence, un texte proposé par la Présidence luxembourgeoise et modifié par les délégations. Certaines délégations ont exprimé leurs réserves concernant le contenu de certains points dans les conclusions. Les réserves exprimées par ces délégations ont été indiquées par une note de bas de page dans les conclusions adoptées.

Enfin, le Vice-Président de la *Narodnarada* slovaque, M. Andrej HRNCIAR, a remercié M. Mars DI BARTOLOMEO, Président de la *Chambre des Députés* du Grand-Duché de Luxembourg, pour l'excellente organisation de la Conférence des Présidents. M. Andrej HRNCIAR a invité tous les participants à Bratislava pour la prochaine Conférence des Présidents des Parlements de l'UE qui se tiendra au printemps 2017.